

**DURÉE**

18,00000 jours (soit 126 heures)

PRIX

3 040 € par participant

Soit 3 648 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du bâtiment et de l'immobilier
- Chefs d'entreprise souhaitant développer leur activité
- Salariés en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française
Minimum 2 ans d'expériences dans le bâtiment ou dans l'immobilier ou avoir effectué la formation "Technologie et terminologie du bâtiment & fondamentaux du droits pour l'immobilier"

Accessible par VAE (Validation des acquis de l'expérience)

PÉDAGOGIE

Alternance de vidéos, approfondissement des connaissances via un guide PDF, évaluations sous formes d'ateliers interactifs : QCM, images interactives, glisser-déposer, cas pratiques (...)

FORMATEURS

Diagnostiqueurs

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS****Maitriser les diagnostics immobiliers :**

- Amiante, Plomb, Électricité, Gaz, Performance Énergétique, État relatif à la présence de termites

Le Diagnostiqueur Immobilier doit :

- Connaître les textes et la législation de référence, et leurs applications
- Maîtriser les méthodes de diagnostics
- Savoir utiliser les outils adéquats
- Savoir rédiger un rapport

**PROGRAMME**

Diagnostic Electricité : État de l'installation intérieure d'électricité (3 jours)

Diagnostic Gaz : État de l'installation intérieure de gaz (3 jours)

Diagnostic Énergie : Diagnostic de Performance Énergétique (3 jours)

Diagnostic Amiante : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant-vente : MPCA (3 jours)

Diagnostic Plomb : Constat des Risques d'Exposition au Plomb (3 jours)

Diagnostic Termites : Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments (3 jours)

**VALIDATION**

Titre professionnel de niveau 5 inscrit au RNCP - équivalence BAC + 2

Code CPF : 161351 - Organisme éditeur : COPANEF



Formation certifiée conforme à la réglementation par un organisme accrédité COFRAC
(Global Certification)

Organisme certifié QUALIOP1



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.